

Pôle communication
24.65.42

Vendredi 7 juin 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Crise 2024 : Approvisionnement et transport

Organisation en matière d'approvisionnement et de transport

Depuis plus de trois semaines, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie travaille activement avec les agriculteurs, les importateurs, les industriels, les grandes enseignes et les petits commerçants pour garantir l'accès aux Calédoniens aux produits de première nécessité.

Deux cellules de crise se réunissent ainsi quotidiennement avec l'ensemble des collectivités et des acteurs économiques concernés. La première, animée par les membres du gouvernement Vaimu'a Muliava et Jérémie Katidjo-Monnier, se consacre aux problématiques d'approvisionnement. La seconde, pilotée par le membre du gouvernement Gilbert Tyuionon, traite des besoins de transport.

Elles collaborent étroitement depuis le début de la crise pour répondre aux urgences liées aux événements.

Ces cellules centralisent essentiellement les demandes d'approvisionnement en carburant, en produits alimentaires et en produits médicaux. Elles organisent également les ponts maritimes et les convois terrestres lorsque les circuits de transports habituels ne fonctionnent plus.

Ainsi, depuis trois semaines, les navires du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, l'Amborella et le Louis-Henin, ont été fortement mobilisés pour acheminer des produits alimentaires aux commerces de proximité du Mont-Dore et de la Brousse notamment les plus isolés. Une dizaine de rotations ont permis de transporter plus de 150 palettes soit plus de 75 tonnes de denrées alimentaires dans les communes de Bourail, La Foa, Boulouparis, Tontouta, Mont-Dore, Yaté, Canala, Thio et Houailou.

Les pompiers de Tontouta assurent quant à eux le transport terrestre des marchandises grâce à des camions poids lourds réquisitionnés par le gouvernement afin de desservir les commerçants les plus en difficultés à Dumbéa, Païta, au Mont-Dore et dans les quartiers Nord de Nouméa.

Des barges ont également été affrétées auprès d'armateurs notamment pour le transport de conteneurs et de camions de carburant, à la demande du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et d'établissements publics comme l'Agence rurale ou le Port autonome.

Dans un effort pour répondre à la situation de crise, quatre barges privées d'une capacité pouvant atteindre 800 tonnes sont mobilisées pour acheminer du carburant, des matières premières et des produits agricoles à destination du centre et du Nord de la Grande-Terre. Grâce à ces barges, plus de 400 000 litres de carburant ont été acheminés au cours d'une dizaine de rotations, partant de Nouméa vers le Mont-Dore, la Tontouta, Boulouparis et Koné (Vavouto). En plus du carburant, les barges ont également transporté des conteneurs de produits pharmaceutiques, de produits agricoles et de produits de première nécessité.

Tous les acteurs qui souhaitent bénéficier de ces transports maritimes, tels que les communes, les agriculteurs, les petits commerçants et les grandes enseignes de distribution sont invités à adresser leurs besoins par courriel à calpa@gouv.nc. Il est recommandé aux communes de centraliser les demandes pour une meilleure organisation.

En cette période de crise, le gouvernement met l'accent sur l'approvisionnement en produits de première nécessité, ce qui entraîne une réduction de la diversité des produits disponibles dans les commerces. Le retour à la normale sera nécessaire pour que les consommateurs retrouvent l'ensemble de la gamme de produits habituels.

✚ Méthode

Les cellules ont décidé d'aborder l'approvisionnement du pays en fonction de trois zones :

1. le Nord et l'extrême Nord : de Poya à Ponérihouen jusqu'à Bélep avec comme port d'approvisionnement Vavouto ;
2. la région Centre : Houaïlou, Bourail, Boulouparis, Thio avec comme points de chargement et de déchargement la pointe Vidoire à Bourail, Port Ouenghi et le wharf de Tomo ;
3. le Sud et l'Est du pays : Thio, Canala, Houaïlou, Yaté et Mont-Dore avec comme point de chargement et de déchargement le wharf du Vallon-Dore.

Concernant les îles Loyauté et l'île des Pins, les cellules « Transport » et « Approvisionnement » travaillent en étroite coordination avec la Compagnie Maritime des Iles (CMI) et le Betico 2 pour assurer les liaisons.

À partir d'un programme actualisé quotidiennement par les cellules de crise, les rotations de barges se poursuivront au cours de la semaine prochaine, en direction des différentes zones du pays.

✚ Composition

Cellule transport

Pilotage : gouvernement de la Nouvelle-Calédonie	
Transport aérien	Direction de l'Aviation civile – Agence pour la Desserte Aérienne de la Nouvelle-Calédonie – Air Calédonie – Air Calédonie International – Service de la coopération régionale et des relations extérieures
Transport maritime	Direction des Affaires Maritimes – Compagnie Maritime des Iles – Sorecal – MKM – Comarec – AMSUD – SMGM
Transport terrestre Infrastructures	SMTU – SMTI DITTT – PANC
Collectivités et établissements publics	Congrès – Province des Iles – SIVM Sud – Agence Rurale – Port Autonome

Cellule approvisionnement

Pilotage : gouvernement de la Nouvelle-Calédonie	
Institutions	Communes, Provinces et Etat
Chambres consulaires	CCI, CMA, CAP
Organisations professionnelles	FINC, CPME, MEDEF NC, Syndicat des importateurs, Entreprises de transport
Etablissements publics	Port Autonome – SIVM Sud – Agence Rurale